RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

Handyn' action

SOMMAIRE

L'activité 2020 « Cap Emploi »

Activité auprès des personnes page 4
Activité auprès des employeurs page 6
Moyens mobilisés page 7
Placements page 8
Activité maintien page 10

L'action vers l'alternance

Activité 3APH page 12

Les projets menés en 2020

COVID 19/ Continuité de l'activité page 14
Réunion d'information DOETH page 14
Le Printemps du Handicap page 15
Webinaire « Maintien en emploi » page 15
Le Duoday page 16
Le salon de la mobilité Fonction Publique page 16
Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées page 17
Prestation « Appui ponctuel » page 18
Clic @ l'emploi page 18
Motiv'action page 19
Site Internet et réseaux sociaux page 20
Lancement de l'application Cap Emploi HDF page 20
Renouvellement de la certification page 20

Les perspectives 2021

Perspectives 2021 page 22

L'activité « Cap Emploi » 2020

www.capemploigrandhainaut.fr

ACTIVITE AUPRES DES PERSONNES

En 2020, **2453** personnes ont bénéficié des services du Cap Emploi Grand Hainaut dont **261** salariés (secteurs privé et public) dans le cadre du Conseil en Evolution Professionnelle et **484** salariés dans le cadre du maintien dans l'emploi.

Nombre de services délivrés

1522	1366	885	1335
Evaluation et diagnostic	Définition et/ou validation d'un projet professionnel	Définition et mise en œuvre d'un projet de formation	Appui à l'accès à l'emploi

CEP

Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) nous a permis d'accompagner les bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans un parcours d'élaboration et/ou de mise en œuvre du projet professionnel, notamment par le biais de la formation, de la création d'activité, ou encore la validation d'acquis :

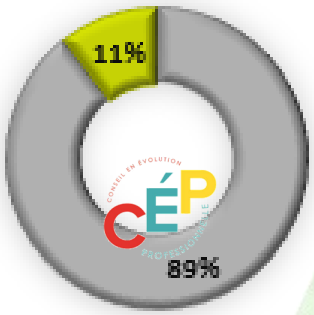

Au total, **1748** demandeurs d'emploi ou salariés ont bénéficié d'un Conseil en Evolution Professionnelle :

- **89 %** dans le cadre de l'élaboration de projet,
- **11 %** dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de formation.

☞ *Dans le cadre du nouveau cahier des charges, le CEP ne comporte désormais plus que 2 niveaux : un 1er niveau d'accueil individualisé et adapté au besoin de la personne et un 2ème niveau d'accompagnement personnalisé.*

Typologie du public accompagné

44 ans

ÂGE MOYEN DU PUBLIC ACCOMPAGNÉ

35% du public a plus de 50 ans.

51% a entre 30 et 50 ans.

14% a moins de 30 ans.

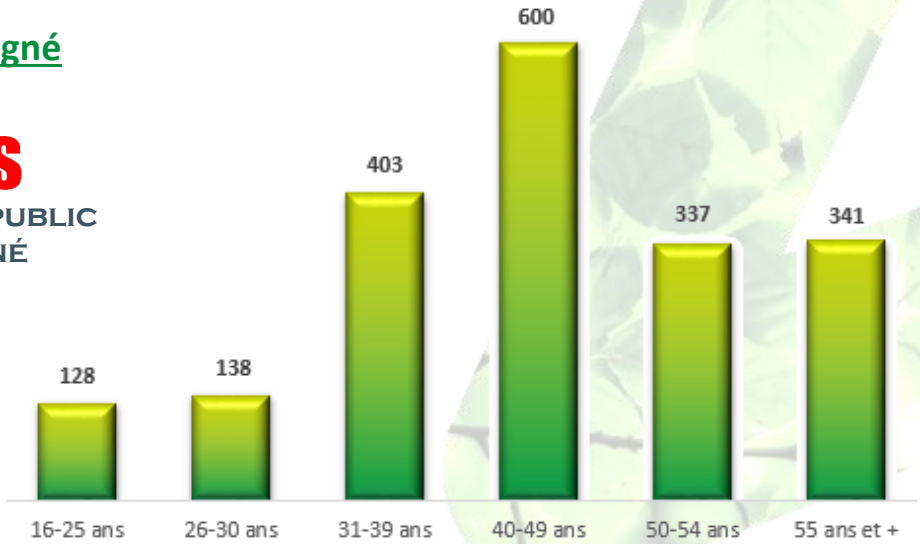

Typologie de handicap

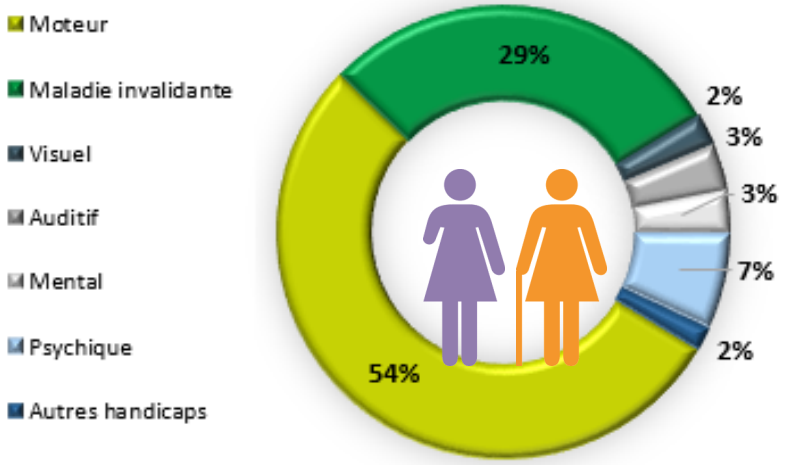

Le handicap principal reste le handicap moteur avec

54 %

des personnes accompagnées.

A l'instar de l'année 2019, les maladies invalidantes sont toujours la seconde cause de handicap et représentent **29 %** du public accompagné, soit une légère hausse de **1%** par rapport à l'an dernier. Le handicap psychique représente **7 %.** Les handicaps auditif et mental représentent chacun **3%.** Les handicaps visuel et intellectuel représentent, quant à eux, **2 %**.

Niveau de formation initiale

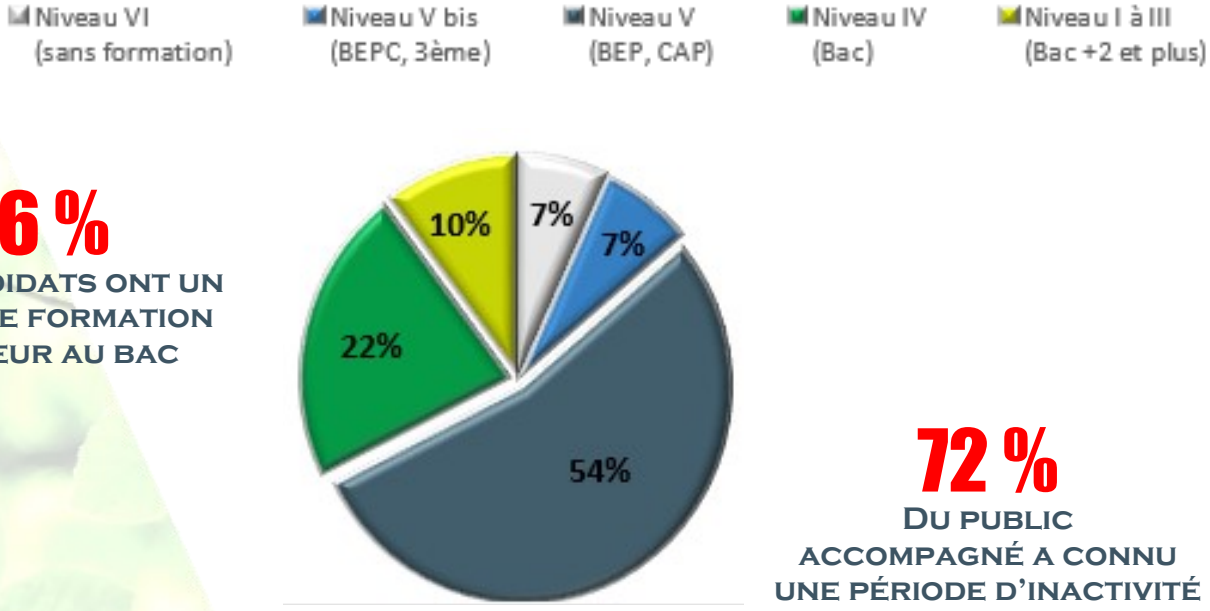

66 %

Des candidats ont un niveau de formation inférieur au bac

72 %

Du public accompagné a connu une période d'inactivité supérieure a 2 ans

Pour la deuxième année consécutive, nous constatons que la part de personnes accompagnées ayant connu une période d'inactivité supérieure à 24 mois continue d'augmenter. Ce sont **6%** de plus qu'en 2019.

ACTIVITE AUPRES DES EMPLOYEURS

En 2020, **1504** employeurs ont bénéficié des services et de l'accompagnement du Cap Emploi, dont **228** nouveaux employeurs.

Accompagnements réalisés

662

Information et mobilisation sur l'emploi des personnes handicapées

1168

Appui au recrutement des personnes handicapées

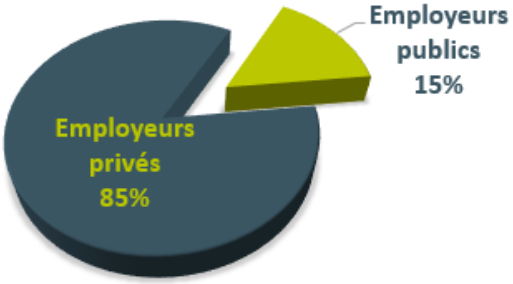

Une année 2020 particulière...

Notre activité en direction des employeurs a souffert de l'impact de la crise sanitaire et des confinements : il nous a été difficile de maintenir, dans un tel contexte, les visites sur sites tant au regard de nos protocoles sanitaires que de ceux des employeurs. Par ailleurs, les demandes ont souffert des incertitudes économiques générées par cette période.

Caractéristiques des employeurs accompagnés sur l'insertion

Santé humaine et actions sociales

Commerce, réparation d'automobiles

Administrations publiques

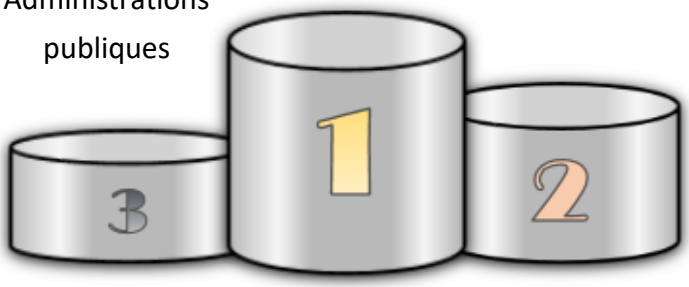

Principaux secteurs d'activités

SOIT

85 %

DES ENTREPRISES SONT DES TPE-PME

Taille moyenne :

- 42% ont moins de 10 salariés.
- 32% ont entre 10 et 49 salariés.
- 11% ont entre 50 et 99 salariés.
- 9 % ont entre 100 et 249 salariés.
- 6 % ont 250 salariés ou plus.

MOYENS MOBILISES

188
PMSMP INITIÉES

Dans le cadre de l'accompagnement, plusieurs prestations sont mobilisables dont la Période de Mise en Situation en Milieu Professionnelle (PMSMP); d'une durée moyenne de quinze jours ; elle permet aux personnes de confirmer un projet professionnel, de découvrir un métier ou d'initier un éventuel recrutement en appréciant les réalités du métier ciblé.

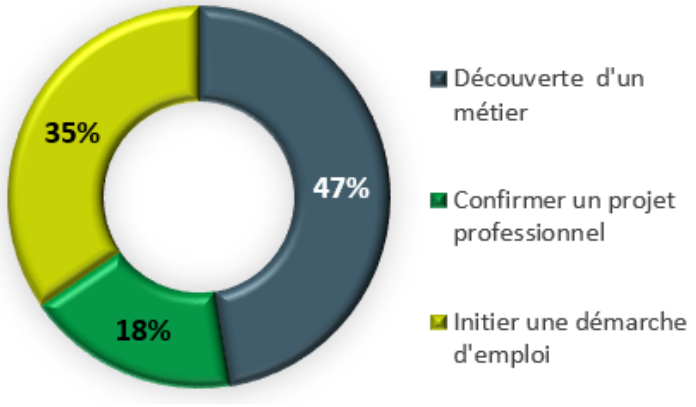

Parmi celles visant à initier un recrutement, **54%** ont abouti à la signature d'un contrat de travail.

Par ailleurs, des Prestations Spécifiques d'Orientation Professionnelle peuvent être mobilisées afin d'aider à l'élaboration du projet professionnel de la personne, tout en tenant compte de son handicap. Cette année, ce sont **159** personnes qui ont bénéficié de cette prestation.

En dépit du contexte et d'une généralisation de la formation à distance une grande partie de l'année, plus encore durant le 1er confinement, le volume d'entrées en formations qualifiantes, diplômantes, certifiantes et professionnalisantes pour les DEBOE est resté conséquent. **378** entrées en formation ont été réalisées, réparties comme suit :

- **16** remises à niveau
- **8** formations pré-qualifiantes
- **354** formations qualifiantes, diplômantes et certifiantes

Sur l'année 2020, ce sont **261** Conseils en Evolution Professionnelle qui ont été délivrés auprès des salariés, répartis à hauteur de **64%** pour les salariés du privé et de **36%** pour les salariés du public.

Sur 10 Projets de transition professionnelle, 8 projets de formation ont été financés pour des salariés du privé par Transition Pro.

70%
DES PROJETS ONT OBTENU UN FINANCEMENT

PLACEMENTS

Des placements tributaires du contexte sanitaire...

900
MISES À L'EMPLOI SUR 2020

Répartis à hauteur de **84%** de placements dans le secteur privé et **16%** dans le secteur public, l'année 2020 a été impactée par le contexte sanitaire et a vu le nombre de mises à l'emploi baisser par rapport à 2019, tant dans le secteur privé que public. Pour autant, l'association a atteint ses objectifs.

Tous secteurs confondus, les contrats à temps partiels et les missions d'intérim représentent 50% des mises à l'emploi. Les contrats aidés, les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, représentent, quant à eux, 40%. Enfin, les contrats en entreprise adaptée représentent 10%.

Près de 80% des placements ont une durée supérieure à 3 mois.

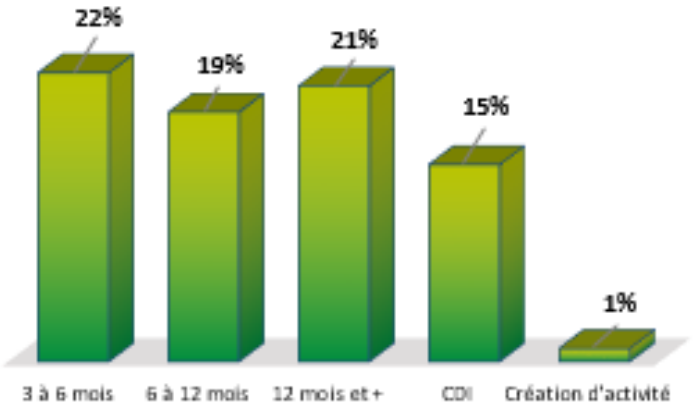

Placements conventionnels

La part des CDI, quant à elle, représente 15% des placements.

Même constat pour les contrats d'insertion...

86
CONTRATS D'INSERTION

Ce type de contrat permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles spécifiques, de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle.

74% des contrats d'insertion qui ont été signés en 2020 l'ont été pour une durée de 3 à 6 mois. **4%** sont des contrats inférieurs à 3 mois. **22%** sont des contrats de plus de 6 mois.

74%
DES CONTRATS D'INSERTION SONT DE 3 À 6 MOIS

En Entreprises Adaptées (EA)

↗ 4%

DE CONTRATS SIGNÉS EN ENTREPRISES ADAPTÉES PAR RAPPORT À 2019

84 contrats ont été signés en Entreprises Adaptées, dont 6 en contrat à durée indéterminée, permettant ainsi aux bénéficiaires d'exercer une activité professionnelle salariée dans des conditions adaptées à leurs besoins.

Le Parcours Emploi Compétence : un « accompagnement renforcé »

90

PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES INITIÉS

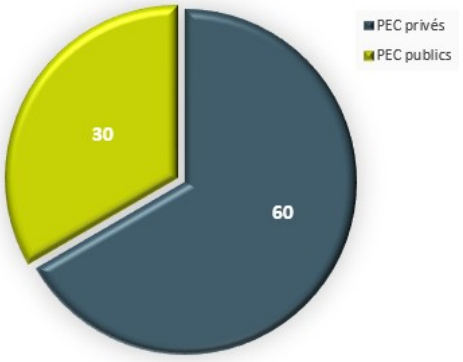

En 2020, ce sont **90** Parcours Emploi Compétences qui ont été initiés. L'accompagnement renforcé s'est traduit par un nombre d'entretiens de suivi tout aussi conséquent qu'en 2019 ; à savoir : **340** entretiens réalisés, soit une moyenne de 4 entretiens par contrat.

A l'issue de l'année 2020, sur les 84 parcours arrivés à leur terme, ce sont :

- ☞ **34%** de sorties pour emploi dont **2 CDI** (contre 23% en 2019)
- ☞ **3,5%** de sorties pour formation (contre 1,4% en 2019)

EN MOYENNE

4 entretiens

SONT MIS EN PLACE DANS LE CADRE DU SUIVI PEC

Quelques mots sur l'alternance

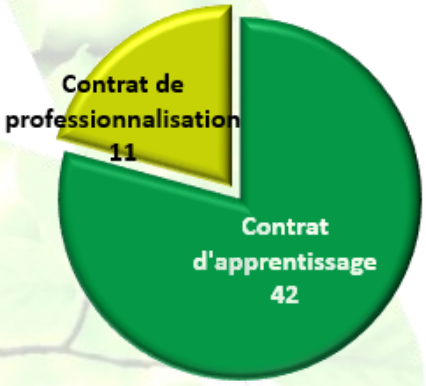

En dépit de la crise sanitaire et du confinement, ce sont tout de même **11** contrats de professionnalisation et **42** contrats d'apprentissage qui ont été signés dont **13** dans la Fonction Publique.

ACTIVITE MAINTIEN

Origine des signalements

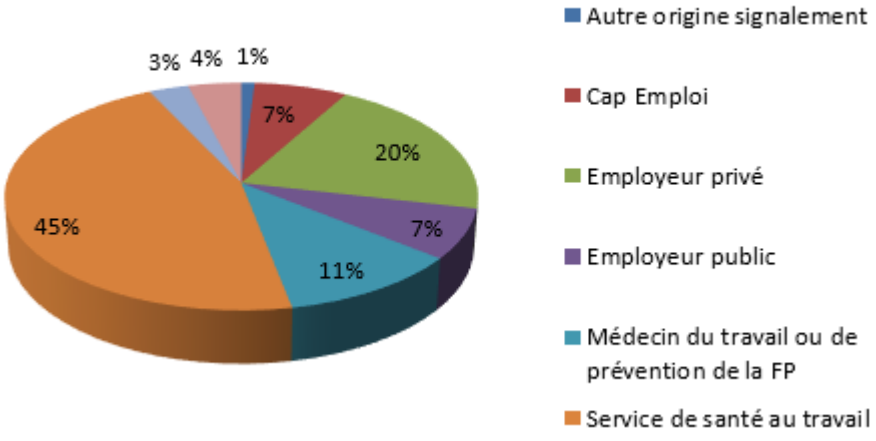

Typologie des personnes

75%

DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ONT PLUS DE 40 ANS

Il est à noter que la majorité des personnes accompagnées (**66%)** sont en poste depuis 10 ans et plus.

Typologie de handicap

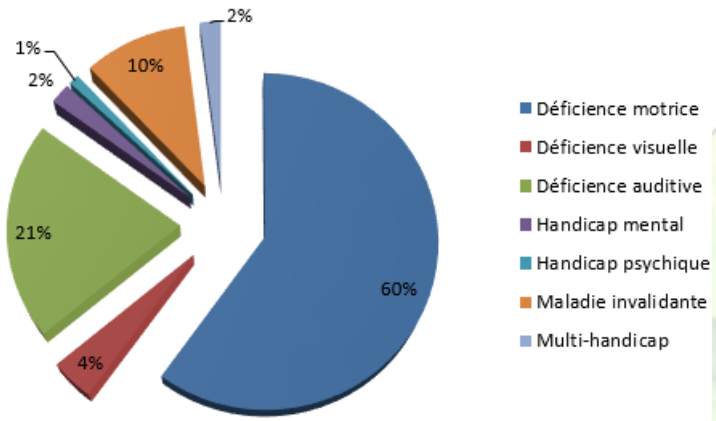

Le service maintien a permis l'accompagnement de **484** personnes sur 2020.

197

MAINTIENS RÉUSSIS

Moyens mobilisés :

Au total, **250** demandes d'aides et prestations ont été sollicitées**,** réparties comme suit :

- **62 %** d'aides à l'adaptation des situations de travail,
- **14%** d'aides à la compensation du handicap auditif,
- **12%** de prestations spécifiques (dont 37% concerne le handicap auditif et 23% l'étude préalable à l'aménagement/ adaptation de situations de travail (EPAAST)).

5

RECONNAISSANCES DE LA LOURDEUR DU HANDICAP ONT ÉTÉ MOBILISÉES

Ces interventions sont principalement prises en charge par l'AGEFIPH à hauteur de 79%, suivie du FIPHFP pour 18% et 3% pour l'OETH.

L'action vers l'alternance 2020

www.handynaction.fr

ACTIVITE 3APH

Depuis 2018, l'activité 3APH (Action d'Accompagnement vers l'Alternance des Personnes Handicapées), est déployée en région et portée par l'association Handyn'action sur le territoire du Grand Hainaut.

Les objectifs :

- ☞ Permettre aux personnes en situation de handicap d'être accompagnées de manière renforcée dans leurs recherches de contrats en alternance.
- ☞ Sécuriser le parcours professionnel en vue d'une insertion pérenne, notamment par le biais d'une embauche post-alternance.
- ☞ Accompagner l'employeur et la personne tout au long du parcours d'alternance.

Les prestations :

L'action se décline en trois prestations qui peuvent être mobilisées indépendamment en fonction des besoins de la personne :

1. Confirmation du projet professionnel.
2. Accompagnement à l'entrée dans le contrat en alternance.
3. Accompagnement et sécurisation du parcours durant le contrat.

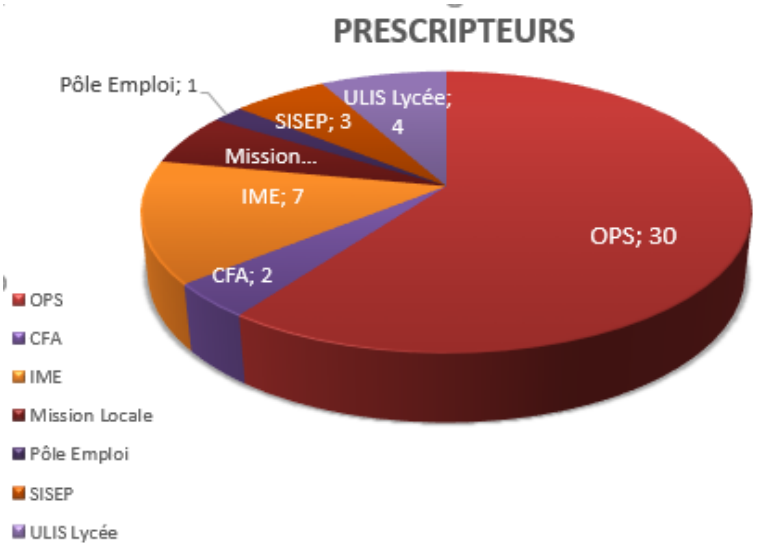

Origine des prescriptions

Quelques chiffres :

56
PRESCRIPTIONS SUR L'ANNÉE

La prestation 1 a été très largement mobilisée (89%).

16
CONTRATS D'ALTERNANCE SIGNÉS

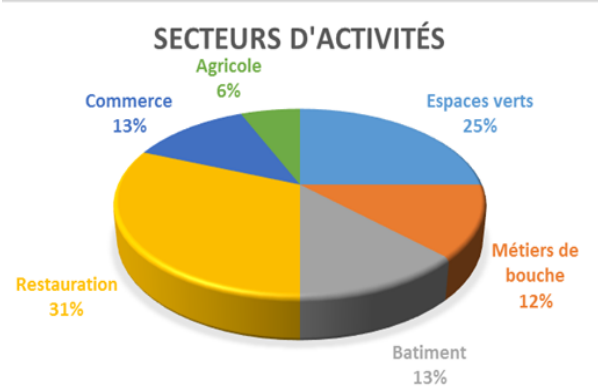

Cet accompagnement a permis la concrétisation de **16** contrats en alternance dans des secteurs d'activité variés tels que la restauration ou les espaces verts.

Plusieurs sorties positives sont aussi à souligner : 1 personne en CDI, 1 personne en CDDI, 5 personnes en CDD et 3 entrées en formation.

Contact : Marjorie BARON 06 27 95 21 49 3aph@handynaction.fr

Les projets menés en 2020

COVID 19 / CONTINUITE DE L'ACTIVITE

L'année 2020 aura été une année à la fois particulière et enrichissante. :

Tout d'abord, particulière à cause d'un contexte sanitaire qui a mené à un confinement total à partir du 16 mars 2020 (renouvelé partiellement en octobre), et nous avons donc dû annuler ou reporter de nombreux projets prévus ou initiés en début d'année.
Ensuite, enrichissante puisque ce contexte nous a donné l'opportunité de réinventer nos pratiques et nos méthodes de travail.

En effet, durant cette période, le télétravail s'est imposé. Que ce soit par téléphone ou en visioconférence, toute l'équipe du Cap Emploi Grand Hainaut a poursuivi son activité auprès des bénéficiaires de l'obligation d'emploi, des employeurs et des partenaires.

Par ailleurs, cette crise sanitaire a non seulement favorisé les échanges de pratiques et la formation interne via l'animation par les collaborateurs de visioconférences sur leurs pratiques et compétences individuelles, contribuant encore à l'appropriation des connaissances organisationnelles ; mais aussi, la co-construction d'outils de sensibilisation aux différents handicaps via la mise en place de groupes de travail.

REUNIONS D'INFORMATION DOETH

La réforme de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés est entrée en vigueur dès le 01er janvier 2020. Afin de favoriser une meilleure compréhension de celle-ci par les entreprises concernées et une réelle appropriation des obligations légales qu'elle implique pour elles, le Cap emploi Grand Hainaut a organisé plusieurs réunions d'information ayant pour thème la déclaration de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés.

Ce sont ainsi **3 réunions** qui ont pu être réalisées, dont **2** avec le MEDEF Hainaut Cambrésis et **1** auprès des adhérents de l'ASTAV. Sous une forme qui se voulait ludique, elles ont été appréciées par leur public :

- 20 participants sur Cambrai,
- 10 participants sur Valenciennes,
- 25 participants à l'ASTAV.

55
PARTICIPANTS (ENTREPRISES PRIVÉES & PUBLIQUES)

LE PRINTEMPS DU HANDICAP

Initialement prévu du **01er au 30 avril 2020**, le printemps du Handicap a subi, de plein fouet, l'instauration du confinement,
Les 25 manifestations programmées sur l'ensemble du territoire Grand Hainaut, tout au long de ce mois d'avril, ont ainsi été malheureusement annulées.

- ☞ Portes ouvertes d'entreprises adaptées, IAE
- ☞ Actions spécifiques RSA TH
- ☞ Réunions d'information sur l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH)
- ☞ Divers job dating
- ☞ Etc.

25
MANIFESTATIONS PRÉVUES SUR LE GRAND HAINAUT

Autant d'actions que le CAP EMPLOI Grand Hainaut ne manquera pas de reconduire dès que possible lors d'un meilleur printemps !

WEBINAIRE « MAINTIEN EN EMPLOI »

Le service maintien a participé le **jeudi 24 septembre 2020**, pour la 2ème année consécutive, aux « **Rencontres santé travail** » dédiées à la prévention en entreprise.

Cette année, en raison du contexte sanitaire, cette rencontre s'est déroulée de manière virtuelle, sous la forme d'un webinaire sur le thème du « **maintien en emploi** ». Plusieurs entreprises du secteur privé et collectivités du secteur public tels que les Centres Hospitaliers de Valenciennes et de la Sambre-Avesnois ont ainsi pu y participer.

L'objectif de cette rencontre était d'apporter une meilleure lisibilité et connaissance des outils mis à disposition des entreprises afin de faciliter les démarches d'accompagnement d'un salarié en risque de désinsertion professionnelle.

LE DUODAY

Malgré un contexte sanitaire difficile, le Cap Emploi Grand Hainaut a contribué très activement au DUODAY qui s'est déroulé le **19 novembre 2020**.

Point d'orgue de la 26ème Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées, le DUODAY 2020 a ainsi permis, l'espace d'une journée et partout en France, la constitution de près de 10 000 duos entre une entreprise, une collectivité ou une structure d'accompagnement et une personne en situation de handicap afin de favoriser le partage d'expériences et, pourquoi pas, l'embauche !

PRÈS DE
50
DUOS FORMÉS SUR LE TERRITOIRE DU GRAND HAINAUT

Sur notre territoire Grand Hainaut, ce sont près de **50 duos constitués** qui se sont déroulés sous des formats en présentiel ou à distance (visio, téléphone) - COVID 19 oblige - avec de nombreuses entreprises et collectivités bien connues du territoire : Lyreco, La Poste, les magasins LIDL, ALSTOM, MCA, les magasins LECLERC, Pôle Emploi, le Département, etc.

LE SALON DE LA MOBILITE FONCTION PUBLIQUE

Le salon Virtuel de la Mobilité et des Parcours Professionnels organisé par la Plateforme Ressources Humaines du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR) – Hauts de France s'est tenu le **15 Décembre 2020**.

UNE
40aine
DE VISITEURS VIRTUELS

Le Cap Emploi Grand Hainaut est intervenu tout au long de cette journée en tant qu'expert du maintien et du Conseil en Évolution Professionnel (CEP). A ce titre, une web conférence de présentation des missions du Cap Emploi animée par les conseillers entreprises et maintien des agences du Grand Hainaut et de la Métropole Lilloise, a réuni une quarantaine de visiteurs virtuels (avec un pic à **60 connexions** simultanées).

Cette journée s'est poursuivie par des temps d'échanges en tchat individuel avec des agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi.

3 agents du Grand Hainaut ont ainsi pu bénéficier de l'expertise du conseiller dédié.

SEMAINE EUROPEENE DE L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES

La **SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES** (SEEPH) s'est déroulée du **16 au 22 novembre 2020.**

Rendez-vous désormais connu, cette semaine a été l'occasion de sensibiliser et d'informer sur le handicap, mais aussi de favoriser la rencontre entre les demandeurs d'emploi en situation de handicap et les employeurs.

Tout au long de cette semaine, de nombreuses actions ont été menées par le Cap Emploi Grand Hainaut et en partenariat avec Pôle Emploi.

☞ **10 sessions de recrutements** avec des employeurs du secteur privé/public sur des métiers variés (câbleur ferroviaire, gardien d'immeubles, chargé de patrimoine, etc.) :

10
SESSIONS DE RECRUTEMENTS

- Plus de **70** demandeurs d'emplois en situation de handicap mobilisés,
- **57** entretiens d'embauche réalisés,
- **26 contrats de travail** confirmés et en perspective.

☞ **2 réunions** de sensibilisation auprès des jeunes BOE : promotion d'offres d'emploi, découverte des métiers porteurs, coaching, etc,

57
ENTRETIENS D'EMBAUCHE

☞ **1 atelier** de sensibilisation auprès d'employeurs sur l'apprentissage dans la fonction publique,

☞ **1 sensibilisation** au handicap psychique auprès des partenaires,

☞ **1 atelier** de « *dédramatisation du handicap* » auprès de partenaires,

☞ Une **dizaine de sensibilisations et présentations** d'offre de service auprès d'employeurs.

PRESTATION « APPUI PONCTUEL »

Afin d'accompagner au mieux les bénéficiaires de l'obligation d'emploi, le Cap Emploi a conçu et mis en œuvre une prestation interne qui offre un appui ponctuel dont les objectifs sont :

- ☞ D'identifier les motivations, les valeurs et les intérêts : questionnaires, tests et échanges ;
- ☞ D'identifier les compétences professionnelles et extra-professionnelles acquises, mobilisables, transférables et/ou à faire évoluer via l'élaboration d'un portefeuille de compétences en groupe ou en individuel ;
- ☞ D'évaluer les capacités d'apprentissage de la personne ;
- ☞ D'identifier les conditions de travail recherchées en lien avec les restrictions médicales, les ressources de la personne (réseaux, ressources financières, familiales…), etc.
- ☞ D'identifier 1 à 3 projet(s) professionnel(s) réaliste(s) et réalisable(s) en partant des compétences professionnelles et extra-professionnelles préalablement identifiées par le conseiller ;

En 2020, ce sont **84** appuis ponctuels qui ont été sollicités par les conseillers, **87%** concernent des demandeurs d'emploi et **13%** des salariés.

84
APPUIS PONCTUELS

MOTIV'ACTION

Le Cap Emploi Grand Hainaut dans le cadre de son accompagnement, a adapté la mise en œuvre de l'atelier « MOTIV'ACTION ». Initialement réalisé en présentiel, plusieurs ateliers ont été réalisés par visio.

Au cours de cet atelier, les bénéficiaires, qu'ils soient demandeurs d'emploi ou salariés, peuvent s'approprier les éléments essentiels à l'élaboration de leur projet professionnel, en tenant compte de leurs restrictions médicales. La découverte des métiers porteurs, l'immersion ou encore, l'enquête métier pouvant les aider ensuite à la découverte d'un potentiel futur métier.

Les chiffres en 2020…

En 2020, ce sont 4 ateliers à distance réalisés.
34 personnes ont pu y participer et valider leurs professionnels dont 32% de salariés.
Un bilan d'1h—1h30 à été réalisé individuellement à l'issue de chaque atelier

SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX

Notre présence sur internet ainsi que sur les réseaux sociaux s'est renforcée au cours de cette année 2020 si atypique.

- **Site internet :** mis en ligne en juin 2019, il compte à ce jour près de **10 000 visites**. Au-delà d'être une vitrine pour le Cap Emploi, ses missions, ses actions, etc., il permet aux candidats de postuler en ligne.
- **Facebook :** avec désormais plus de **800 abonnés**. Notre page Facebook crée un lien supplémentaire avec les demandeurs d'emploi et favorise le partage d'informations (internes ou des partenaires).
- **LinkedIn :** notre page compte plus de **400 abonnés.** Les publications sont davantage destinées aux employeurs et aux partenaires.

LANCEMENT DE L'APPLICATION CAP EMPLOI HDF

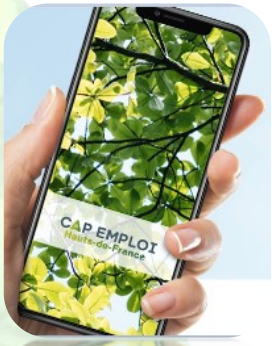

Le **1er juillet 2020**, en coordination avec les 6 autres Cap Emploi des Hauts-de-France, le Cap Emploi Grand Hainaut a lancé notre application mobile afin de faciliter la recherche d'emploi des personnes en situation de handicap.

Son principe est simple ! Après téléchargement de l'application sur le smartphone sans aucune récupération de données personnelles, les personnes sont notifiées en temps réel de nouvelles offres d'emploi, des évènements ainsi que toute l'actualité Cap Emploi Hauts-de France, par territoire, en s'abonnant à un ou plusieurs canaux de diffusion.

A ce jour, nous dénombrons déjà plus de **800 abonnés**. Ce chiffre est en évolution constante.

800
ABONNÉS AU FLUX CAP EMPLOI GRAND HAINAUT

RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION

L'année 2020 a vu, une fois encore, le renouvellement de notre certification AFNOR sur la norme ISO-9001 dans sa version 2015.

Les perspectives 2021

PERSPECTIVES 2021

Dans la continuité des activités menées dès 2019, l'OPS Cap Emploi Grand Hainaut poursuit son action autour des enjeux prioritaires déjà identifiés au cours des années précédentes et répondant aux exigences de son environnement.

Rapprochement avec Pôle Emploi au 1er Janvier 2021

Tout au long de l'année 2020, le Cap Emploi Grand Hainaut a travaillé de concert avec le Pôle Emploi pour répondre à la volonté de l'Etat de mettre en œuvre une offre de services entre les deux structures du Service Public de l'Emploi (SPE) qui soit intégrée et inclusive, à destination des personnes en situation de handicap et des employeurs.

Afin de favoriser ce rapprochement et de permettre une acculturation progressive des équipes du Cap Emploi et du Pôle Emploi quant à leurs compétences et pratiques professionnelles respectives, des permanences de conseillers Cap Emploi dans les agences Pôle Emploi du Grand Hainaut ont été impulsées et mises en œuvre une à deux fois par semaine.

En 2021, l'objectif principal consistera à poursuivre cette acculturation par le développement de pratiques professionnelles communes au travers d'échanges de pratiques, de la formation et de l'information partagées entre les équipes des deux structures.

Pour ce faire, un plan d'action a été conjointement défini et se décline en plusieurs points :

- ☞ Co-construire des outils communs et co-animer des ateliers par agence afin de :
  - ◊ Constituer un vivier de Demandeurs d'Emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (DEBOE) et favoriser la promotion de profils ;
  - ◊ Démultiplier les opportunités d'emploi des Demandeurs d'Emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (DEBOE) via les offres Pôle Emploi, sécuriser leur entrée en emploi ;
  - ◊ Trouver ensemble des niches d'emploi accessibles sur des secteurs générateurs d'inaptitude et des secteurs marquants par bassin (service à la personne, bâtiment, industrie, transport/logistique, commerce ou encore santé)
- ☞ Partager des outils Cap Emploi avec les équipes Pôle Emploi et co-animer des ateliers d'information en agence sur la prise en compte du handicap dans l'élaboration de projet et la sécurisation de parcours.

- ☞ Professionnaliser les conseillers Pôle Emploi sur la prévention de la désinsertion professionnelle grâce à l'outil diagnostic Cap Emploi, l'accompagnement des DEBOE, les prestations spécifiques, les financements AGEFIPH, FIPHFP, les aménagements de poste, le maintien, etc.
- ☞ Professionnaliser les conseillers Cap Emploi aux outils de Pôle Emploi (Système Informatique, prestations, outils de l'Emploi Store, etc.);
- ☞ Définir un plan d'action territorial en faveur des employeurs de la Fonction Publique (PEC, apprentissage…) et informer sur les conditions d'embauche des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi ;
- ☞ Développer un réseau de parrainage en commun pour favoriser le retour à l'emploi et ainsi lever les préjugés sur le handicap ;
- ☞ Développer la cohésion et la communication, partager la performance.

HANDYN'ACTION

SIEGE SOCIAL

12 Boulevard Froissart - 59300 VALENCIENNES

03 27 79 79 88 - www.handynaction.fr

Organisme de Placements Spécialisé « Cap Emploi »

03 27 29 66 66

www.capemploigrandhainaut.fr

ANTENNE DE VALENCIENNES	ANTENNE DE MAUBEUGE	ANTENNE DE CAMBRAI	ANTENNE MAINTIEN
12 Boulevard Froissart 59 300 VALENCIENNES	Boulevard Molière 59 600 MAUBEUGE	4 rue de l'Ecu de France 59 400 CAMBRAI	1 avenue de l'Europe 59 880 SAINT-SAULVE